

Roch Voisine est séduit par Chéticamp

La communauté entière de Chéticamp s'est mobilisée pour accueillir le chanteur de renommée internationale Roch Voisine dans le cadre de l'émission *La Petite séduction*, qui a été enregistrée à Chéticamp les 17- 21 juin 2010. Philippe Haché, conseiller en affaires du CAAE au Cap-Breton ainsi qu'Adberrahim Moslih, agent de développement économique communautaire pour Chéticamp, ont prêté main forte à l'organisation de cet événement qui a mis plein feux sur la région et ses attraits pour les nombreux téléspectateurs partout au Canada - un excellent outil de promotion touristique qui apportera sûrement des retombées économiques positives cette saison et lors de prochaines saisons touristiques. L'émission a été diffusée le 21 juillet 2010 sur les ondes de Radio-Canada. Informations sur l'émission et pour visionner des extraits : www.radio-canada.ca/television/la_petite_seduction. Félicitations à tous les gens de la communauté de Chéticamp !



Bilan du CAAE (2009-2010)

Le CAAE offre de nombreux services aux entrepreneurs tels que des services de consultation pour les entrepreneurs qui veulent agrandir ou améliorer leur entreprise, de la documentation au sujet des sources de financement disponibles, de l'appui à la préparation de plans d'affaires et de marketing, des sessions de formation, etc. Le récent rapport annuel du CDÉNÉ a permis aux CAAE de faire le bilan de ses réussites en 2009-2010. En voici quelques statistiques intéressantes. Félicitations à toute l'équipe ! Entre avril 2009 et mars 2010:

- 135 sessions de conseils ;
- 256 sessions de consultation ;
- 268 visites d'entreprises ;
- 36 sessions de formation.
- 88 nouveaux clients
- Contribué au démarrage de six nouvelles entreprises.



Angélique LeBlanc
Directrice générale



Alain Belliveau
Conseiller en affaires



Philippe Haché
Conseiller en affaires



Dave LeBlanc
Agent de projets



Odette Comeau
Formatrice



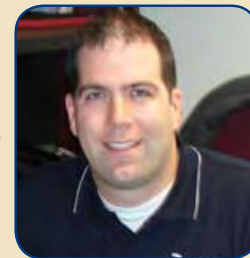
Jeannot Chiasson
Formateur



Nora Saulnier
Adjointe administrative

Conseils du CAAE

Par Alain Belliveau
conseiller en affaires,
Sud-Ouest
(abelliveau@cdene.ns.ca)



**Je veux démarrer ma propre entreprise.
Par où dois-je commencer ?**

Avant de démarrer votre propre entreprise, il est essentiel que vous vous posez les questions suivantes :

- Est-ce que mon idée est originale ? Est-ce qu'il y aura beaucoup de compétition ?
- Est-ce que mon idée est réalisable ? Existe-t'il des raisons valables pour lesquelles personne n'offre encore ce produit ou service ?
- Est-ce qu'il y aura une demande pour mon produit ou service ? Pourrai-je en faire un profit ?
- Est-ce que je pourrai protéger mon idée ?

Il est important que vous pensiez à vos forces et faiblesses avant de démarrer votre entreprise. N'ayez pas peur de former des partenariats avec des gens qui ont des forces dans des domaines complémentaires. Choisissez également un domaine qui vous intéresse, car autrement, votre entreprise risque de ne pas connaître le succès.

Il vous faut aussi créer un plan d'affaires complet avec des projections financières pour au moins trois ans, voir même cinq ans. Ces chiffres démontreront si votre idée d'entreprise est viable ou non. Il est important d'être conservateur au niveau des revenus et généreux avec les dépenses, afin de prévoir les pires scénarios. Enfin, n'hésitez pas de consulter un avocat ou un comptable pour trouver des réponses à vos questions légales ou budgétaires avant de démarrer votre entreprise. Cela vous sauvera beaucoup de temps et d'argent à long terme.

Des centres d'aide en entrepreneuriat comme le CAAE ont bien entendu de nombreux conseils à vous offrir. Je vous suggère donc de consulter un conseiller en affaires afin de vous guider dans ce processus. Vous trouverez nos coordonnées au www.cdene.ns.ca/caae.

Votre première consultation est gratuite !